



## → *Formidable succès pour le premier concours artistique de la CCI Marseille Provence*

*Vernissage de l'exposition le 22 septembre 2008*

Marseille, le 31 juillet 2008

***66 artistes et créateurs, d'univers et d'origines différents, ont participé au premier concours artistique organisé par la CCI Marseille Provence sur le thème de l'économie. La qualité et l'originalité des dossiers présentés démontrent la crédibilité de la démarche de la CCI Marseille Provence : témoigner de son temps à travers les arts sur son territoire. 23 artistes, retenus par le comité de présélection, exposeront leurs œuvres au Palais de la Bourse à partir du 22 septembre.***

Depuis 5 ans, la CCI Marseille Provence s'inscrit dans une démarche de relance et de valorisation de la culture sur son territoire, tout en continuant à développer son remarquable patrimoine culturel. C'est dans cet esprit qu'elle a lancé son premier concours artistique. Objectifs : encourager les créateurs à orienter leur expression artistique autour de l'économie et instaurer une relation nouvelle entre la CCI Marseille Provence, l'économie et l'art sur son territoire.

Son implication dans la candidature de Marseille Provence au titre de Capitale européenne de la culture notamment à travers les résidences d'artistes en entreprises intitulés « Ateliers de l'Euroméditerranée » s'inscrit également dans cette volonté.

D'ailleurs, cette première édition, qui révèle des créations témoignant du présent ou d'un très proche passé économique, est la première d'une série de concours qui seront proposés par la CCI Marseille Provence en 2009, 2010, 2011 et 2012. Une exposition rétrospective des œuvres primées lors de ces concours successifs sera organisée en 2013, si Marseille Provence est retenue par le jury, lors des grandes manifestations la consacrant Capitale européenne de la culture.

### **LES CANDIDATS**

---

Natifs du territoire et du reste de la France, mais également d'Allemagne, d'Angleterre, de Belgique, d'Italie, des Pays-Bas, de Yougoslavie, d'Algérie, du Maroc et de Chine, photographes, sculpteurs, peintres et vidéastes, au total, 66 artistes ont présenté un dossier. Cette diversité traduit de façon concrète le multiculturalisme du territoire Marseille Provence, sa richesse artistique et sa vivacité culturelle. L'intérêt de nombreux artistes de qualité pour ce concours et l'implication dans le jury officiel de personnalités de renom du secteur culturel viennent confirmer la crédibilité de la démarche de la CCI Marseille Provence et de la relation entre l'art et le monde de l'économie.



Variété de techniques, de supports, de parcours et d'univers artistiques, ce premier concours a vu diverses catégories représentées : peinture (37 dossiers), sculpture (11 dossiers), photographie (8 dossiers), vidéo (2 dossiers)...

La diversité de profils et de styles des artistes (25 femmes et 41 hommes) ayant participé au concours est le reflet de la richesse artistique qui existe sur le territoire et témoigne une fois de plus de sa capacité à rayonner culturellement à l'international. Il démontre ainsi la volonté, la mobilisation et la détermination du territoire Marseille Provence et de ses acteurs économiques, politiques et culturels à obtenir le titre de Capitale européenne de la culture en 2013.

### **SELECTION DES ŒUVRES**

---

Le comité de présélection\*, qui s'est réuni fin juillet, a désigné les œuvres en fonction des critères d'originalité, d'esthétique et d'innovation et de la représentation, plus ou moins abstraite, d'une vision de l'économie territoriale. Ont également été pris en compte l'expression d'une créativité particulière entre l'artiste, la matière ou les composants utilisés, la mise en œuvre des techniques existantes ou innovantes, d'échanges et de coopération avec les entreprises du territoire, à l'instar du projet emblématique de la candidature Marseille Provence au label de Capitale européenne de la culture en 2013, les « Ateliers de l'Euroméditerranée ».

Suivant ces critères, une vingtaine d'œuvres ont été retenues. Elle seront exposées au Musée de la Marine et de l'Economie de la CCI Marseille Provence à partir du 22 septembre 2008 (entrée libre).

### **Le Comité de présélection**

- Corinne Brenet, Vice-présidente de Mécènes du Sud,
- Christian Carassou-Maillan, Membre associé de la CCI Marseille Provence,
- Gérard Detaille, Vice-président Honoraire de la CCI Marseille Provence,
- Maurice Farine, Membre élu de la CCI Marseille Provence,
- Guy Jourdan-Barry, Vice-président Honoraire de la CCI Marseille Provence,
- Patrick Boulanger, Chef du Département Patrimoine Culturel de la CCI Marseille Provence.

### **DESIGNATION DES LAUREATS**

---

Le Jury officiel \*, présidé par Gérard Traquandi, artiste qui a notamment enseigné à l'Ecole Supérieure des Beaux-Arts de Marseille, déterminera les 3 lauréats du concours qui seront dévoilés lors du vernissage de l'exposition le 22 septembre. La CCI Marseille Provence se réserve la possibilité d'acquérir une ou plusieurs œuvres lauréates à hauteur de 30 000 € afin de les intégrer dans ses collections patrimoniales et sollicitera et sensibilisera les entreprises du territoire à l'acquisition d'œuvres exposées.

### **Membres du Jury officiel**

- Jean-François Brando, vice-président de la CCI Marseille Provence, PDG du domaine viticole de Fontcreuse à Cassis, président d'honneur de la CCI italienne à Marseille,
- Eric Chaveau, PDG de la société Pébéo, entreprise familiale de couleurs et supports pour les arts, les loisirs et l'enseignement, fondée en 1919, président de l'association Mécènes du Sud, ancien président de Paca Entreprendre,
- Josée Gensollen, psychiatre, collectionneur d'Art contemporain depuis une trentaine d'années, a ouvert une galerie privée dans laquelle elle expose une partie de ses 300 œuvres,
- Danièle Giraudy, conservateur général du Patrimoine, directeur honoraire de musées, ancienne directrice des musées de Marseille, déléguée générale de la Fondation d'entreprise CMA CGM,
- Bernard Jacquier, avocat au Barreau, président de l'Espace culture, ancien vice-président de la Communauté Urbaine de Marseille, ancien président du Fonds Régional d'Art contemporain,
- Bernard Latarjet, directeur de la candidature de Marseille Provence comme Capitale européenne de la Culture en 2013, ancien conseiller spécial auprès du ministre de la Culture et de la Communication, puis au Secrétariat général de l'Elysée, ancien président de l'Etablissement public du parc et de la grande halle de la Villette,
- Jacques Pfister, président de la CCI Marseille Provence, ancien président d'Orangina-Schweppes, ingénieur civil des Mines, diplômé de l'Institut Européen d'administration des affaires, président de l'association de candidature Marseille Provence Capitale européenne de la Culture en 2013,
- Gérard Traquandi, président du Jury, artiste travaillant à Marseille et Paris, a notamment enseigné à l'Ecole Supérieure des Beaux-Arts de Marseille, à l'Ecole d'Architecture de Marseille et à l'Ecole d'Art de Nîmes. Il a exploré diverses techniques picturales qui témoignent de son intérêt pour le processus de création entre abstraction et réalisme.